

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Mise à jour : 06.12.2022
Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Identifiant unique de formulation : AH00-TOFF-900K-NORG

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Laques

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

Hornbach Baumarkt AG

Rue : Schellenrain 9

Code postal/Lieu : CH-6210 Sursee

E-mail (personne compétente) : qualitaetsmanagement@hornbach.com

Producteur:

Global Paint Products BV

Rue : Veesteeg 11-13

Code postal/Lieu : 6657 KH Boven-Leeuwen

Téléphone : +31 487 595160

E-mail (personne compétente) : msds@globalpaint.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Belgique: Centre Antipoison Belge: +32 (0)70 245245

France: Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

La Suisse: Tox Info Suisse: 145

Nederland: Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum: 088-7558000; Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen.

(Disponible 24 heures sur 24. Les fiches de données de sécurité / informations sur le produit peuvent ne pas être disponibles pour les services d'urgence.)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3 ; H226 - Liquides inflammables : Catégorie 3 ; Liquide et vapeurs inflammables.

Procédure de classification

Méthode de calcul.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Mise à jour : 06.12.2022
Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



Flamme (GHS02)

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Enlever le contenu/l'emballage conform aux règlements nationaux/internationaux.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient COBALT NEODECANOATE. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

HYDROCARBURES EN C9-C11, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2% ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119463258-33 ; N°CE : 919-857-5

Poids : $\geq 10 - < 20$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT SE 3 ; H336

HYDROCARBURES EN C10-C13, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2% ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39 ; N°CE : 918-481-9

Poids : $\geq 2,5 - < 10$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304 EUH066

HYDROCARBURES EN C11-C14, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2% ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119456620-43 ; N°CE : 926-141-6 ; N°CAS : 64742-47-8

Poids : $\geq 2,5 - < 10$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304 EUH066

COBALT NEODECANOATE ; N°CE : 257-798-0 ; N°CAS : 52270-44-7

Poids : $\geq 0,1 - < 0,3$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : STOT RE 1 ; H372 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Chronic 3 ; H412

Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Si la

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Mise à jour : 06.12.2022
Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2) Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas inhaler les vapeurs. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Éliminer immédiatement les quantités renversées. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex: sables,

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Mise à jour : 06.12.2022
Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer les fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. ne pas manger, boire, fumer pendant l'utilisation. Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Protection individuelle) Ne pas vider le récipient avec de la pression. Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Observer les réglementations de la protection du travail. ne pas mettre en contact avec la nappe phréatique, l'eau courante ou les canalisations, même en petites quantités.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux d'emballage

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Stocker entre +5 et 35 °C dans un endroit sec, bien ventilé et loin de toutes sources de chaleur et de la lumière solaire directe. Ne pas fumer pendant l'utilisation. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé. Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Aucune

Solutions spécifiques au domaine

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL/DMEL

HYDROCARBURES EN C9-C11, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2%

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Consommateur)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 300 ppm

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Consommateur)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 900 mg/m³

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Consommateur)

Voie d'exposition : Par voie orale

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 300 ppm

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Industriel)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 300 ppm

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Mise à jour : 06.12.2022
Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Industriel)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 1500 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante. Ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection de la peau

Protection des mains

Utiliser gants de protection.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile)

Caractéristiques exigées : EN ISO 374

Temps de pénétration : 480 min

Épaisseur du matériau des gants : $\pm 0.1 / 0.4$ mm

Mesures de protection supplémentaires pour les mains : vérifier avant chaque utilisation si l'état des gants de protection est conforme aux directives. utiliser des produits de nettoyage et de soin de la peau après utilisation des gants.

Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire approprié: Capuche de protection respiratoire; Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

PCN Couleur : blanc

Caractéristiques en matière de sécurité

État physique :	Liquide
Couleur :	blanc
Odeur :	solvant
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation :	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point éclair :	> 36 °C
Vitesse d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité :	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Mise à jour : 06.12.2022
Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



Limite inférieure d'explosivité :	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité :	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur : (20 °C)	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative : (20 °C)	Aucune donnée disponible
Densité : (20 °C)	1 - 1,1 g/cm ³
Solubilité dans l'eau : (20 °C)	100 Pds %
log P O/W :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Temps d'écoulement : (23 °C)	> 60 s ISO gobelet 6 mm
Viscosité cinématique : (40 °C)	> 22,5 mm ² /s
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible.
Propriétés oxydantes :	Aucune donnée disponible

Le produit n'a pas été testé sur les propriétés qui sont sur la fiche de données de sécurité comme " Aucune donnée disponible"

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone Oxydes d'azote (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 (HYDROCARBURES EN C9-C11, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2%)
Voie d'exposition : Par voie orale

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Mise à jour : 06.12.2022
Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (HYDROCARBURES EN C10-C13, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2%)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (HYDROCARBURES EN C11-C14, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2% ; N°CAS : 64742-47-8)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (HYDROCARBURES EN C9-C11, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2%)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (HYDROCARBURES EN C10-C13, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2%)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (HYDROCARBURES EN C10-C13, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2%)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (HYDROCARBURES EN C11-C14, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2% ; N°CAS : 64742-47-8)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 5000 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	CL50 (HYDROCARBURES EN C9-C11, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2%)
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 4951 mg/m ³
Paramètre :	CL50 (HYDROCARBURES EN C10-C13, N-ALCANES, ISO-ALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES < 2%)
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 4951 mg/m ³
Temps d'exposition :	4 h

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Mise à jour : 06.12.2022
Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN 1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

PEINTURES

Transport maritime (IMDG)

PAINT

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

PAINT

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 3

Code de classification : F1

Danger n° (code Kemler) : 30

Code de restriction en tunnel : D/E

Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1 · Transport dans des conteneurs d'une capacité maximale de 450 litres ne sont pas soumis aux prescriptions de ADR/RID.

Étiquette de danger : 3

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3

Numéro EmS : F-E / S-E

Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1 · IMDG 2.3.2.5 (<= 450 l)

Étiquette de danger : 3

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3

Dispositions particulières : E 1

Étiquette de danger : 3

14.4 Groupe d'emballage

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Mise à jour : 06.12.2022
Version (Révision) : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/d): 300 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 300 g/l COV.

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3, 75

Directives nationales

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique

Classification selon AwSV - Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 02. Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges · 03. Composants dangereux · 07. Conseils pour le stockage en commun - Classe de stockage · 15. Limites d'utilisation · 15. Classe risque aquatique

16.2 Abréviations et acronymes

ADR = European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
ASTM = American Society of Testing and Materials (US)
CAS No = Chemical Abstracts Service Number (see ACS - American Chemical Society)
DNEL = Derived No-Effect Level
DT50 = Time for 50% loss; half-life
EbC50 = Median effective concentration (biomass, e.g. of algae)
EC50 = Median effective concentration
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substance
ELINCS = European List of Notified (New) Chemicals (see Tab 7, Background - Guide)
ErC50 = Median effective concentration (growth rate, e.g. of algae)
EWC = European Waste Catalogue
IATA = International Air Transport Association
IC50 = Concentration that produces 50% inhibition
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code
IMO = International Maritime Organization
LC50 = Concentration required to kill 50% of test organisms
LD50 = Dose required to kill 50% of test organisms
LEL = Lower Explosive Limit/Lower Explosion Limit
LOAEL = Lowest observed adverse effect level

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : MODULAN 6100 PU-Satin-B7
Mise à jour : RAL 3000; 5010; 6005; 7016; 9005
Version (Révision) : 06.12.2022
Date d'édition : 9.0.0 (8.0.1)
Date d'édition : 09-12-2022



MRL = Maximum Residue Limit
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
NOEC = No observed effect concentration
NOEL = No Observable Effect Level
OEL = Occupational Exposure Limits
PBT = Persistent, Bioaccumulative or Toxic
PNEC = Predicted Non Effect Concentration
STEL = Short-Term Exposure Limit
TWA = Time-Weighted Average
vPvB = Very Persistent and Very Bioaccumulative

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.